

PRÉPA MÉDECINE — PRÉPARATION AUX ÉTUDES DE SANTÉ PASS/LAS

Parcours Seconde — Enseignement à distance

20 h — E-learning & visioconférences hebdomadaires

La Prépa Médecine prépare l'accès aux formations universitaires de santé — médecine, maïeutique, pharmacie, odontologie (parcours PASS et LAS) — ainsi qu'à la formation d'auxiliaire médical de masseur-kinésithérapeute. L'enseignement est indépendant des universités et ne confère par lui-même aucun titre, diplôme, équivalence ni droit d'accès à une formation ; SCIOPRAXI est tenue à une obligation de moyens.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances fondamentales indispensables aux études de santé
- Développer une méthodologie de travail rigoureuse (méthodes, révisions, gestion du temps)
- Maîtriser le socle de compétences requis pour la poursuite d'études dans les filières santé

Public, prérequis et organisation

Public concerné : Élèves de classe de seconde générale. Pour l'élève mineur, l'inscription est signée par son représentant légal (autorisation parentale requise).

Prérequis : Être scolarisé en classe de seconde générale.

Durée et périodicité : 20 séances hebdomadaires d'une heure en visioconférence (20 semaines, 8 disciplines), soit 20 heures, et accès permanent à la plateforme e-learning.

Calendrier : séances de la mi-septembre à la mi-juin ; accès à la plateforme maintenu jusqu'au 31 août ; inscriptions jusqu'au 1er novembre.

Accompagnement individuel : Un entretien individuel en visioconférence avec un formateur (explications et conseils), à l'issue du premier module.

Délai d'accès : le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception (article L.444-8 du Code de l'éducation) ; l'accès est activé après réception du contrat signé et, pour l'élève mineur, de l'autorisation parentale.

Supports mis à disposition : plateforme e-learning ; supports et matériels didactiques exclusivement numériques, fournis sans supplément — aucun ouvrage à acquérir à titre onéreux.

Programme

Questionnaire d'évaluation des attentes en début de formation.

Module 1 — Méthodologie (1 séance) Enseignant M. Jean-Patrick MARTY

- Techniques d'étude : méthodes actives, révision espacée, cartes mentales
- Recherche documentaire : sources fiables, bases de données scientifiques
- Analyse critique : lecture d'articles, travaux préparatoires

Module 2 — Biologie : la cellule, unité du vivant (5 séances) Enseignant M. Milan MARTY SELVA

- Organisation cellulaire : cellule procaryote et eucaryote, compartiments
- Organites : noyau, mitochondries, réticulum, appareil de Golgi
- Membranes : structure, perméabilité, transport membranaire
- Cycle cellulaire : mitose, méiose, régulation de la division

Module 3 — Chimie du vivant (3 séances) Enseignant M. Milan MARTY SELVA

- Protides : structure primaire à quaternaire, rôle des enzymes
- Lipides : bicouches membranaires, stockage énergétique, lipoprotéines
- Glucides : mono-, di- et polysaccharides, glycolyse, rôle structural

Module 4 — Physiologie : le corps en action (2 séances) Enseignant M. Jean-Patrick MARTY

- Système cardiovasculaire : cœur-pompe, circuits, régulation de la pression artérielle
- Système rénal : néphron et filtration, équilibres hydriques, électrolytique et acido-basique

Module 5 — Anatomie : la structure du corps (3 séances) Enseignant M. Milan MARTY SELVA

- Système osseux : squelette axial et appendiculaire, articulations, microstructure osseuse
- Système nerveux central : architecture cérébrale, moelle épinière, influx nerveux, synapses

Module 6 — Sciences humaines et sociales (2 séances) Enseignant M. Milan MARTY SELVA

- Santé publique : épidémiologie descriptive et analytique, prévention, politiques de santé
- Salutogenèse : modèle d'Antonovsky, résilience, déterminants sociaux du bien-être

Module 7 — Génétique : l'héritage du vivant (2 séances) Enseignant M. Jean-Patrick MARTY

- ADN et gènes : double hélice, réplication, expression génique
- Transmission : lois de Mendel, hérédité autosomique et liée au sexe
- Mutations : types, causes, conséquences phénotypiques et pathologies

Module 8 — Physique appliquée : le photon (2 séances) Enseignant M. Milan MARTY SELVA

- Nature du photon : dualité onde-corpuscule, spectre électromagnétique, $E = h\nu$
- Interactions avec la matière : absorption, émission, fluorescence — vision et spectroscopie

Évaluation, assiduité et attestation

Évaluation formative et sommative : QCM de validation à l'issue de chaque module, avec correction commentée — le passage au module suivant est conditionné au visionnage du module précédent et à la réalisation du ou des QCM ; exercices rédactionnels développant l'argumentation scientifique ; évaluations régulières et suivi continu tout au long de l'année. Le dispositif comprend un questionnaire de satisfaction suivi d'un entretien avec un formateur à l'issue de la formation. L'assiduité est attestée par les relevés de connexion et les activités de la plateforme ; une attestation de suivi est remise à l'issue du parcours.

Encadrement et accessibilité

Directeur de l'enseignement : M. Jean-Patrick MARTY

Enseignants responsables : M. Jean-Patrick MARTY et M. Milan MARTY SELVA — liste nominative (noms, prénoms, qualités) jointe au contrat, conformément à l'article R.444-18 du Code de l'éducation.

Référent pédagogique : M. Aurélien AGARD, joignable à sciopraxi@gmail.com — réponse sous 72 heures ouvrées.

Accessibilité handicap : référent handicap Mme Émilie TOMAS (06 52 02 86 98 — sciopraxi@gmail.com) ; adaptation des modalités pédagogiques étudiée sur demande.

Conditions financières

Tarif : 389 € nets de taxes (TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts), supports numériques compris.

Échéancier conformément à l'article L.444-8 du Code de l'éducation : aucun versement avant la signature du contrat ; 30 % du prix à la signature, soit 116,70 € ; solde, soit 272,30 €, à l'expiration du délai de résiliation de trois mois. Pack trois ans (Seconde + Première + Terminale) : 1 290 €, selon l'échéancier spécifique prévu au contrat.

Rétractation et résiliation : droit de rétractation de 14 jours (Code de la consommation) ; faculté de résiliation par l'élève pendant trois mois, moyennant une indemnité maximale de 30 % du prix, fournitures non comprises (article L.444-8). Les sommes versées excédant celles dues sont remboursées sous 14 jours.

Contact, réclamation et médiation

SCIOPRAXI — 3 Boulevard de Clairfont, Naturopôle Bât E, 66350 Toulouges — 04.11.30.02.13 — sciopraxi@gmail.com. Toute réclamation est traitée sous 8 jours maximum. Médiation de la consommation : [coordonnées transmises sur simple demande par mail].